

aussi que la réponse de notre Gouvernement aurait été envoyée plus promptement. Mon absence en ce jour particulier n'a rien changé à l'affaire, la dépêche ayant été reçue alors que la presse avait déjà annoncé que les dominions avaient été invités à envoyer des contingents. Quand même j'aurais été ici, le résultat eût été le même. Je puis dire, cependant—peut-être n'est-ce pas nécessaire, mais je tiens à le dire—que ce jour particulier est l'un d'une douzaine, dans toute l'année, pendant lesquels je me suis éloigné tant soit peu de mon poste en ville. Au cours de l'année dernière, je n'ai pas pris un seul jour de congé excepté, peut-être, cette fois autant que je puisse me souvenir. C'est alors que je passai une couple de jours dans ma propre circonscription, les deux seuls jours de l'année qu'il m'ait été donné d'y passer. En arrivant à Ottawa, le lendemain matin, je pris connaissance de la dépêche et me mis aussitôt en communication avec le gouvernement britannique lui demandant d'expliquer comment la presse canadienne avait pu apprendre que le Canada était invité à envoyer un contingent dans le Proche-Orient, alors que le gouvernement à Ottawa, n'en avait pas encore été informé. J'envoyai en même temps à mes collègues qui étaient à Genève une copie de la lettre reçue, afin qu'ils fussent tout à fait au courant, et afin que nous qui étions à Ottawa puissions avoir leur avis, de Genève, où, ainsi que d'autres délégués, ils assistaient aux séances de la Société des nations.

Peut-être ferai-je bien de donner à la Chambre la substance de la dépêche reçue, ainsi que de celle que j'envoyai après avoir pris connaissance de la première. La dépêche reçue nous informait que les ministres du gouvernement anglais avaient décidé de repousser l'invasion turque en Europe, et de prendre les moyens d'empêcher les alliés d'être expulsés de Constantinople par Mustapha Kemal, et surtout, et avant tout, de maintenir le libre passage des détroits des Dardanelles, en prenant possession de la péninsule de Gallipoli. La France, disait-on, avait assuré l'Angleterre qu'elle aussi était d'avis que Mustapha Kemal devait être notifié de ne pas violer la zone neutre protégeant les détroits, des Dardanelles et Constantinople, et que le haut commissaire à Constantinople avait reçu des instructions à cet effet. La dépêche disait aussi que l'Italie était d'accord. L'on y mentionnait que le gouvernement britannique s'adressait à la Roumanie, à la Serbie et à la Grèce, afin d'obtenir leur participation militaire pour la défense du détroit entre l'Europe et l'Asie.

Il fut déclaré, en outre, que le gouvernement de l'Angleterre faisait tenir à toutes les

puissances précitées son intention d'agir effectivement: qu'il plaçait une division anglaise chargée de prêter main forte à sir Charles Harington, commandant en chef des alliés à Constantinople; que la coopération de la marine anglaise était assurée et que ces arrangements étaient faits en prévision du temps qui devrait s'écouler avant qu'on pût conclure une paix durable avec la Turquie; qu'à cette fin on proposait une conférence, soit à Venise, soit à Paris, et qu'il était indispensable aux alliés de rester assez forts militairement pour conserver leurs positions à Constantinople et autour des détroits jusqu'à ce que la paix fût signée.

Il était dit également dans cette dépêche que le gouvernement anglais ne croyait pas à la possibilité d'une attaque par l'armée de Mustapha Kemal dès qu'un nombre suffisant de puissances s'entendraient en vue d'une action concertée. La dépêche constatait que l'effectif total de l'adversaire était d'entre 60,000 et 70,000 hommes qui jusqu'alors n'avaient rencontré aucune résistance sérieuse.

Il était également question d'un ou deux détails que la Chambre, si elle avait le privilège de voir cette correspondance, jugerait, je crois, nécessairement confidentiels, dans les circonstances. Cette dépêche renfermait surtout un paragraphe que selon moi l'on peut considérer comme l'essence même de la communication. Le gouvernement de l'Angleterre voulait savoir si le gouvernement du Dominion désirait participer aux démarches entreprises par le gouvernement anglais et si nous voulions être représentés par un contingent. Je souligne particulièrement ces mots, car ils constituent l'élément essentiel de la communication. Le renseignement demandé—et j'emploie cette expression à la suite de l'ancien premier ministre d'Angleterre, M. Lloyd George, qui s'en est servi en parlant de ce passage de la dépêche—s'informait si le gouvernement canadien désirait s'associer à cette entreprise du gouvernement anglaise et si le Canada voulait être représenté par un contingent.

La dépêche donnait quelques raisons susceptibles d'engager certains des Dominions à se faire représenter par un contingent. Le premier ministre Smuts, exposant au parlement de l'Afrique-Sud son interprétation de cette dépêche a dit qu'à son sens la communication avait d'abord été rédigée à l'intention de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, à cause de l'intérêt particulier de ces pays dans la péninsule de Gallipoli, et que le gouvernement impérial l'avait adressée aux autres Dominions par la suite parce qu'il avait cru devoir mettre les quatre Dominions sur le même pied. Je me borne à donner à la Chambre l'expli-